



action
catholique
ouvrière

Supplément à la Lettre aux responsables des comités diocésains Spécial Conduite Chômage

Mai 2021

Cette lettre et les documents annexes sont disponibles sur le site

AU SOMMAIRE...

SPECIAL CONDUITE CHOMAGE

- **Edito**
- **Les pistes de conduite chômage**
- **A Roubaix, des cafés-partages**
- **Et notre foi ? En acte...**
- **Dans les Hautes Pyrénées**
- **En Alsace, « Bouge ta galère » !**
- **Les effets de la Réforme d'assurance chômage**

Un groupe de travail est constitué au sein du Conseil national, pour animer cette conduite chômage :

- Laurent Potenza, élu du Nord-Pas-de-Calais
- Isabelle Hector-Butz, élue d'Alsace
- Anne-Marie Bergé, de la région Midi-Pyrénées
- Brigitte Blanc, de l'Île de France
- Dominique Auduc, aumônier national
- Bruno Cadez, permanent national

EDITO

« Le chômage est un mal qui détruit les personnes en profondeur. Il n'est pas facile après des années de chômage ou d'emplois précaires d'oser aller à la rencontre de l'autre, de lui parler, d'agir collectivement...on ne peut pas parler du chômage comme d'une donnée statistique abstraite. Derrière les chiffres il y a des visages, des êtres humains avec leurs souffrances, leurs cris de révolte, leurs aspirations à vivre dignement. ...L'attention aux plus démunis, aux exclus est une priorité pour les chrétiens. Les membres de l'ACO y sont particulièrement sensibles. Nous sommes un seul corps dans le Christ. Les membres du corps sont solidaires les uns des autres, disait l'apôtre Paul. Nous sommes tous responsables les uns des autres ». Extrait d'une parole de l'ACO.

La question du chômage est aujourd'hui au cœur de notre actualité. La crise sanitaire et sociale que nous vivons depuis plus d'un an fragilise des hommes et des femmes dans leur vie et aggrave des situations précaires déjà existantes. La réforme de l'assurance chômage sanctionnera d'autant plus les personnes privées d'emploi.

Dans sa priorité, « les personnes fragilisées et en situation de précarité sont au cœur des préoccupations de l'ACO », le mouvement rejoint ces personnes privées d'emploi pour écouter, comprendre, agir et témoigner des réalités de vie de ces hommes et de ces femmes.

Les membres du Conseil national sont allés à la rencontre des chômeurs et se sont laissés interroger par leurs expériences, leurs vies, leurs espoirs.

Vous pouvez retrouver la synthèse de cette RDV sur le site internet de l'ACO.

Le Témoignage n° 600 d'avril 2021 fait également une large place dans son dossier à la situation des chômeurs, ainsi que le Parlons-en.

Saisissons-nous de ces retours d'expériences, de la richesse de ces témoignages pour, à notre tour, vivre notre résolution « Avance au large et jetez vos filets » pour ne pas laisser ces hommes et ces femmes de côté.

Cette lettre spécifique aux CD présente des initiatives de CD et propose des pistes d'une conduite chômage sur vos secteurs et CD, pour mieux rejoindre les chômeurs et précaires.

Sylvie

Des pistes pour mieux donner leur place aux chômeurs et précaires en ACO

Suite aux remontées de vie et d'action de la Révision de vie du Conseil national, des pistes d'AGIR ont été proposées, constituant ce que l'on peut appeler une « conduite chômage » : une volonté de promouvoir la rencontre avec les personnes fragilisées par le chômage et la précarité, et de favoriser leur organisation et leur place dans le mouvement.

- 1) Proposer de faire **Révision de vie** en équipe, CS/CD (les chômeurs autour de nous, leur vécu, leurs difficultés et espoirs, analyse, actions collectives, Parole de Foi, ...)
- 2) **S'informer et informer** davantage : sur la réforme de l'Assurance chômage, sur l'accès aux droits, notamment dans nos publications
- 3) Impulser **des initiatives**, à partir de la carte ouvrière du kit « Aller vers, les jeunes adultes » (lieux où les chômeurs se retrouvent, les associations présentes), du Parlons-en d'avril 2021, y compris en partenariat avec des acteurs locaux : rencontres-débats, tables rondes, ...
- 4) Cette conduite pourra être intégrée à **la journée du 7 octobre « Pour un travail digne »**, revendication première des chômeurs et précaires.

Tout ce vécu, ces initiatives, pourraient s'inscrire dans la préparation de la prochaine Rencontre nationale à Lourdes, ville de grande précarité avec ses centaines de saisonniers. Alors en CS, en CD, interrogeons-nous sur les possibilités d'action en direction des précaires et chômeurs, notamment **autour du Parlons-en !**

N'oubliez-pas de transmettre vos comptes-rendus de RDV et initiatives à votre région et au Secrétariat national : Bruno Cadez : international@acofrance.fr

Brigitte



A Roubaix, des cafés-partages !

Ce n'est pas d'aujourd'hui que dans la région du Nord, en particulier dans le CD de Lille, les militants ACO cherchent à innover pour favoriser l'accueil et la parole des personnes en précarité et au chômage. Exemple à Roubaix, où un « café partage » est régulièrement organisé. L'idée ? Proposer des moments de partages et de témoignages dans la convivialité et la simplicité. La convivialité car, comme le dit en souriant Laurent, un des deux élus du Nord au Conseil national, « chez nous, le café c'est sacré ! ». Dans ces rencontres, chacune et chacun peut partager ce qu'il vit, difficultés et colères, engagements et espoirs. Les confinements ont ralenti les rencontres, mais ne les ont pas pour autant interrompues. Ainsi, cela a été l'occasion pour plusieurs participants d'exprimer lors des derniers cafés-partages, ce que la période leur faisait vivre. Certains qui avaient un boulot avant la crise, se sont retrouvés au chômage partiel ou ont perdu leur travail. Plus généralement, on témoigne dans ces rencontres du besoin d'être reconnu, entendu respecté. « Le plus souvent, quand on est en précarité, on n'ose pas en parler car c'est un sujet tabou » explique ainsi Liana, pour qui « c'est important de s'aider mutuellement ... En parler et rejoindre un groupe de confiance nous rend plus fort, on se soutient et on se donne du courage pour avancer malgré les faiblesses des uns et des autres. ». L'ACO comme lieu où l'on témoigne, où l'on s'entraide, mais où, aussi, on n'hésite pas à oser espérer dans une transformation de la société. « Où sont les projets de société qui permettent le bien-être des personnes ? » interroge ainsi encore Liana au cours de ce café-partage.

« Pour moi, ces lieux de proximité me semblent importants pour préparer l'avenir, sortir de nos zones de confort, pour aller vers...aller, à la rencontre et créer des liens. » estime Annie, autre élue nordiste au Conseil national de l'ACO dans sa dernière révision de vie. Une piste en effet bien inspirante au moment où le mouvement s'apprête à réfléchir et discuter de son avenir, d'ici la Rencontre nationale de Lourdes en 2022.

Laurent et Bruno

Le CD des Hautes-Pyrénées et les travailleurs précaires

Dans l'équipe d'ACO de Tarbes, deux copains, Arman et Jean-François, sont responsables du Comité CGT 65 des Travailleurs précaires ou privés d'emploi. Ils sont au cœur des réalités et des combats menés pour la dignité et pour l'emploi durable.

Le département compte à ce jour 25 300 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, dont 2600 saisonniers. 54% sont des femmes, souvent seules avec un ou plusieurs enfants à charge, confrontées aux problèmes de manque de crèches, de transports collectifs. La situation des seniors est encore plus préoccupante que celle des jeunes, beaucoup se retrouvent au chômage à plus de 55 ans, avec peu d'espoir de reconversion.

Ce qui marque aujourd'hui ? Tout d'abord, l'abus des contrats courts, notamment pour les salariés de la grande distribution, les aides à domicile, les personnes travaillant dans les sociétés de nettoyage et les auxiliaires de vie scolaire. Ensuite, l'effondrement de la saison lourdaise et de la saison des stations de sports d'hiver, événement historique déclenché par les confinements successifs ; enfin, le durcissement du régime d'assurance chômage.

Face à cela, les demandeurs d'emploi des Hautes-Pyrénées ont mené de nombreuses actions collectives. En février 2020, une manifestation des saisonniers des remontées mécaniques, soutenue par la CGT et FO, et des travailleurs précaires, soutenus par le Comité CGT 65 TPPE, a rassemblé plus de 200 personnes. Elle a permis par la suite une rencontre d'une délégation avec le Préfet, la directrice du Pôle emploi et le directeur de la DIRECCTE. Cette rencontre, selon le Préfet lui-même, a compté pour que la ministre du Travail accepte de reporter de six mois la mise en œuvre du deuxième volet de la réforme de l'assurance chômage.

Les saisonniers de Lourdes et des vallées, organisés en collectif soutenu par la CGT, réussissent une manifestation d'environ 800 personnes à Tarbes, avec l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires. A la suite une rencontre se tient entre une délégation de ce collectif de saisonniers, le Préfet, les hôteliers du territoire pour amorcer une réflexion sur l'avenir de ces saisonniers. Un forum pour l'emploi dédié aux 2600 saisonniers du territoire, par voie numérique, a ensuite été organisé par Pôle emploi début décembre 2020. A l'initiative de l'UD CGT des Hautes-Pyrénées, un « bureau de lutte pour l'embauche » a été organisé le 30 novembre devant la Mairie de Tarbes. Quelques personnes sont venues déposer des candidatures. Et suite à cela, une copine de la JOC, Cynthia, a été embauchée aux espaces verts de la ville de Tarbes.

Arman et Jean-François aimeraient organiser un partage d'ACO avec les travailleurs précaires des Hautes-Pyrénées pour relire tous ces combats, mais c'est retardé en raison des restrictions sanitaires. Ils ont néanmoins repris tout cela avec leur équipe d'ACO et lors de la rencontre diocésaine de rentrée

De l'action, des projets, pour faire entendre la voix des chômeurs, précaires et saisonniers !

Jeff et Anne-Marie



Et notre foi ? Une mise en acte

Dans l'Évangile, à ceux qui veulent savoir qui il est, le Christ se fait reconnaître par ses actes. Il dit : « Les aveugles retrouvent la vue, et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle. » Matthieu 5; 1

C'est peut-être bien là, dans nos actes, mise en œuvre de notre foi, de cette parole du Christ où il cite le prophète Isaïe, que le monde nous attend, nous les militants ACO, qui nous reconnaitrons chrétiens.

C'est alors que l'ACO a choisi de vivre sa priorité « les personnes en situation de précarité sont au cœur de la mission de l'ACO » auprès de ceux qui sont privés d'emploi.

Alors les témoignages que vous découvrirez dans ces pages deviennent « nos actes d'apôtres ».

Dominique

"La galère n'a ni couleur ni religion."

A l'origine mené par la JOC, le groupe « Bouge ta galère » de Mulhouse est accompagné aujourd'hui par l'ACO.

Sept accompagnateurs et la permanente locale sont présents chaque vendredi. Le groupe composé de 58 personnes accueillies actuellement, en majorité des femmes seules avec enfants, certain(e)s sont au R.S.A., d'autres en invalidité, retraités, des migrants en attente de papiers, mais tous vivants la précarité. Chaque vendredi nous les accueillons au sous-sol du presbytère Ste Geneviève à Mulhouse. Accueil fraternel avec un goûter, suivi d'un tour de table autour d'un thème d'actualité, puis la distribution d'un colis alimentaire.

Vivre la solidarité

Il y a des catholiques, des protestants, des orthodoxes, des musulmans, des juifs, et toutes ces personnes vivent en parfaite harmonie, relation de solidarité, de fraternité, il y a vraiment une entraide dans le groupe. Plusieurs fois dans l'année, nous faisons révision de vie avec différents thèmes de société. Nous fêtons Noël tous ensemble, lecture du message de la Mission ouvrière et toutes les personnes restent pour la célébration. Chaque mois, nous distribuons gratuitement des vêtements, des livres, vaisselle, bibelots et parfois des meubles.

Mais à BTG notre mission n'est pas seulement de donner un colis alimentaire, c'est pour cela que nous les accompagnons dans différentes démarches. Nous sommes allés un samedi matin à la « Ligue des droits de l'homme », nous avons également dirigé vers l'ADA et Emmaüs pour le logement, un après-midi nous avons accompagné au « DAL, Droit aux logements ».

Depuis plusieurs années nous participons à différents groupes avec d'autres associations mulhousiennes (Droit et pauvreté, Collectif citoyen solidaire, Rencontres avec la CAF). Chaque année nous participons à la Journée du refus de la misère et à la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Des partages aussi avec l'Action catholique des femmes.

Devenir acteurs

Le plus important c'est d'être là tout au long de l'année, pour accueillir, écouter ces personnes, leur donner la parole, mener des actions pour plus de justice sociale, tout au long de l'année, avoir un suivi avec chaque personne, bouger ensemble la galère pour qu'ils puissent s'en sortir, se remettre debout. Pour certains, le groupe Bouge ta galère, c'est leur famille.

L'équipe des accompagnateurs prend le temps chaque vendredi de les écouter de les accompagner dans leur démarche et les encourager dans leur projet : quelques-uns retrouvent le chemin du travail.

Certaines personnes du groupe s'engagent dans des instances de la mairie comme Droit et pauvreté... Cela les valorise et surtout ils participent à un travail pour le bien de tous.

Nous essayons tout au long des années d'être les témoins de Jésus qui est proche de ces personnes, ce Dieu qui aime les plus pauvres.

Mais laissons la parole à Rachid, accueilli dans le groupe depuis quelques années, orienté par une assistante sociale, alors qu'il n'avait rien à manger :

« Je m'appelle Rachid, je suis marié et j'ai 4 enfants. J'ai vécu 15 ans en Italie. Je suis venu en France il y a 5 ans. Nous sommes sans papiers, donc sans travail. Nous vivons dans un logement très insalubre. J'ai deux enfants qui sont malades. Je voudrais avoir un vrai travail, une vie normale, me sentir utile à la société, avoir un beau logement pour vivre dignement, aujourd'hui, nous vivons entourés de cartons et nos enfants dorment dans la même chambre.

Je voudrais avoir des projets mais malheureusement le système nous met à l'écart. Nous vivons chaque jour dans la peur et l'angoisse d'être expulsés de notre logement et du territoire français.

Mais je remercie Dieu de m'avoir fait rencontrer Saadia, l'assistante sociale qui m'a dirigé vers Bouge Ta Galère. J'ai été bien accueilli et je remercie tout le monde pour cela, merci à tous les accompagnateurs, grâce à eux, notre situation qui était très difficile s'est beaucoup améliorée.

Et je n'oublie pas Mme Denise malgré ses problèmes de santé elle prend son temps pour donner des cours de français à ma femme.

Je vais finir par un proverbe italien que j'aime bien : « Il mondo è bello perché è vario » « Le monde est beau car il est varié ».

Avec Rachid et sa famille nous avons tissé des liens d'amitié, ce sont des personnes très serviables. Ils avaient préparé le couscous lors de la soirée organisée par l'ACO pour financer le voyage d'une Rencontre nationale.

Rejoindre les précaires, c'est possible ! Les écouter, les accompagner, les rendre acteurs, quel dynamisme à Mulhouse !

Isabelle

Les effets de la Réforme de l'Assurance chômage

Le décret du 30-3-2021 a finalisé cette réforme applicable au 1-7-21, avec différentes mesures qui s'étaleront dans le temps. L'UNEDIC, gérée par les partenaires sociaux, a publié les chiffres d'impact de cette réforme, qui vise à économiser 2,3 milliards d'euros par an, selon le cadrage du gouvernement. Un rappel : en France, 6,4 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, mais seulement 2,8 millions perçoivent une allocation. A cela s'ajoutent 1,7 million de personnes qui ne sont pas ou plus inscrites à PE, notamment les jeunes. Sur les 2,8 millions d'allocataires, 1,15 million va voir ses allocations baisser, en contrepartie la durée d'indemnisation est allongée.

1) La modification du mode de calcul du Salaire Journalier de Référence (SJR)

Temps de travail effectué avant le calcul des droits	Nombre d'allocataires concernés	Montant moyen mensuel de la baisse	Durée d'indemnisation
Entre 80 et 99%	435 000	De 952 euros à 899, soit - 53 euros, - 6%	De 15,5 mois à 16,5 mois
Entre 57 et 79%	350 000	De 900 euros à 722, soit- 178 euros, - 20%	De 10,4 à 14,7 mois
Moins de 57%	365 000	De 885 euros à 621, soit - 264 euros, - 30%	De 6,1 à 10,5 mois

Source Unedic 2021

La philosophie de cette réforme : plus les allocations sont faibles, plus les demandeurs d'emploi feront des efforts pour trouver du travail ! Mais ce sont les plus précaires qui vont être le plus impactés...

2) Les autres mesures

- La condition d'affiliation pour s'ouvrir des droits au chômage passera de 4 mois à 6 mois, pénalisant particulièrement les jeunes
 - La dégressivité des allocations à compter de 6 mois de versement, pour les ex-salaires supérieurs à 4500 euros brut mensuel (surtout des cadres).
- ces deux mesures ne seront pas appliquées le 01-07-2021, mais différées selon la reprise économique (deux indicateurs seront suivis : le nombre d'embauches et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits)
- Un bonus-malus pour les entreprises de certains secteurs d'activité qui abusent des contrats courts entrera en vigueur en septembre 2022.
 -

Les syndicats unis contre cette réforme

Ce n'est pas si courant dans la période, et c'est pourquoi il est important de le souligner : cette réforme de l'assurance chômage rassemble contre elle l'ensemble des organisations syndicales. En février, CGT, CFDT, FO, CFTC ; CGC publiaient un texte commun demandant une « remise à plat » des règles d'indemnisation. Il faudrait selon eux, plutôt que les restreindre, élargir l'accès au droit à indemnisation. « Les demandeurs d'emploi doivent bénéficier d'une assurance chômage garantissant à la fois un revenu de remplacement approprié à la situation que vivent ces travailleurs privés d'emploi, notamment les plus précaires et d'un accompagnement adapté aux besoins de chacune et chacun. » Tout récemment, dans le cadre du réseau Alerte (un réseau de lutte contre les exclusions), Philippe Martinez (CGT) et Laurent Berger (CFDT) dénonçaient le caractère injuste de cette réforme dans une tribune, aux cotés de responsables d'Emmaüs, d'ATD Quart Monde et de bien d'autres.

Par ailleurs, CGT, CFDT, FO, CGC, UNSA et Solidaires ont décidé d'effectuer un recours auprès du Conseil d'Etat en vue de faire annuler la réforme.